

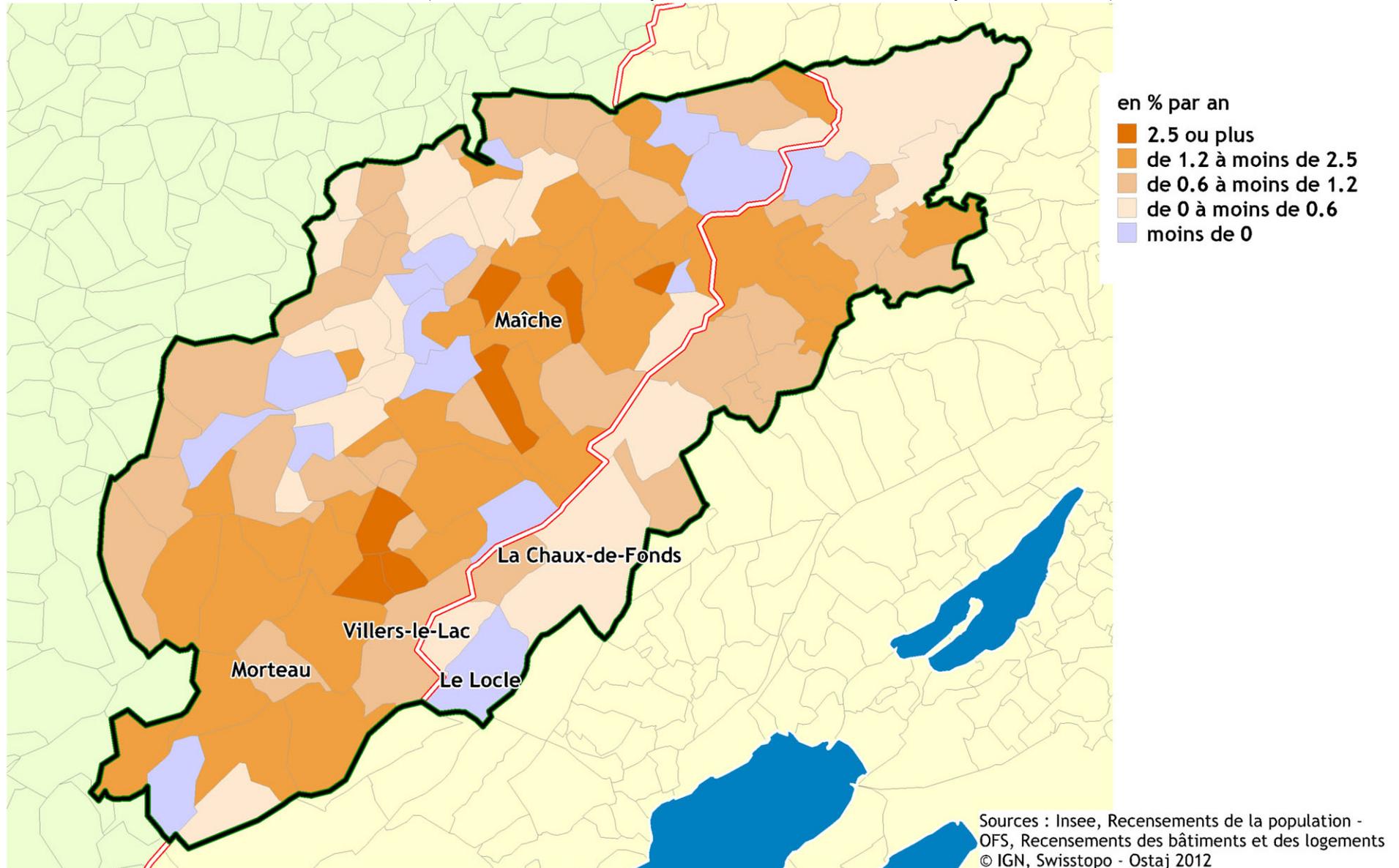
Diagnostic socio-économique

Périmètre d'étude du parc du Doubs franco-suisse

Atlas de cartes : logement

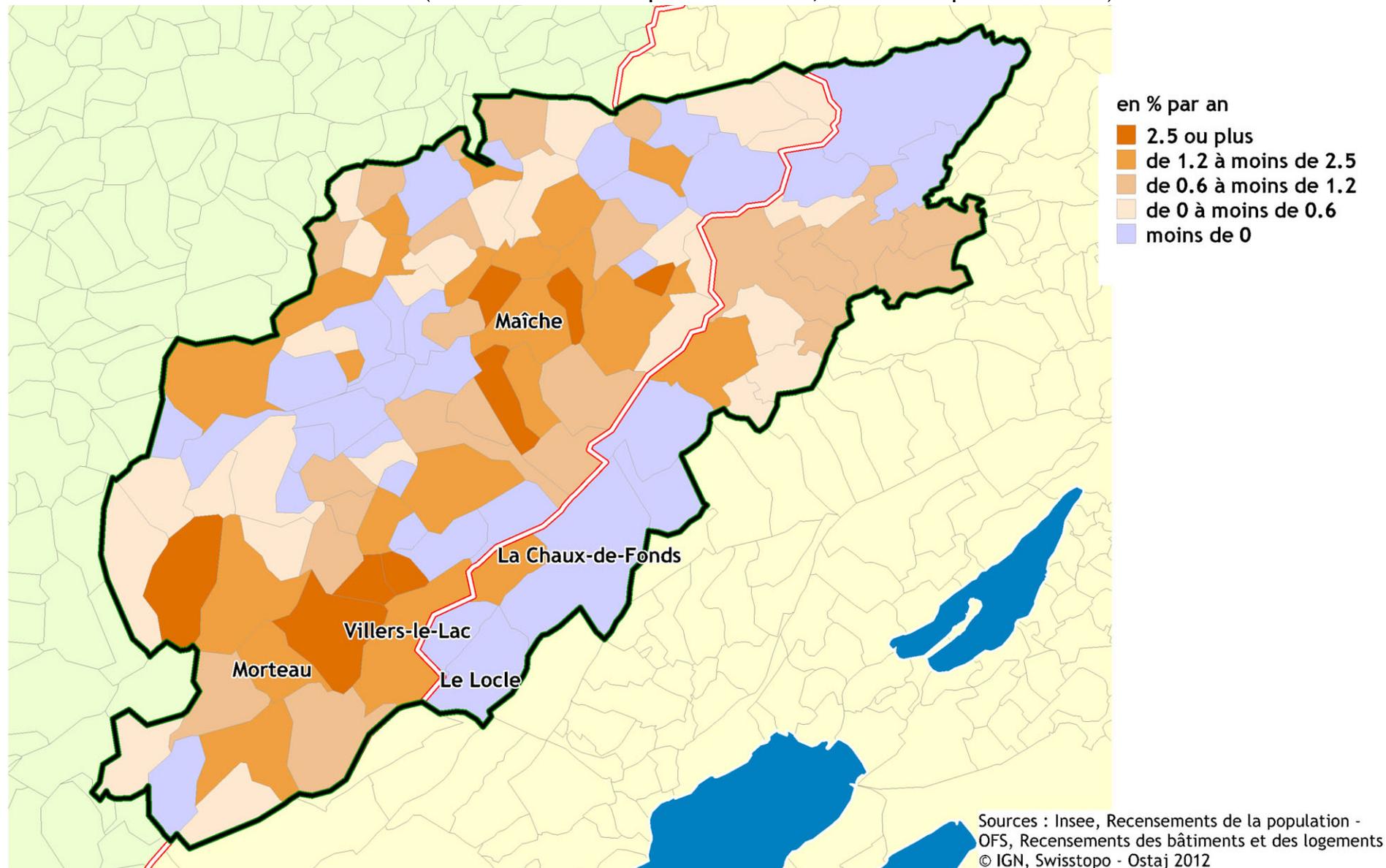
ÉVOLUTION ANNUELLE DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DU PARC

Périmètre d'étude
du parc du Doubs franco-suisse (Période 1968-1999 pour la France, 1970-2000 pour la Suisse)



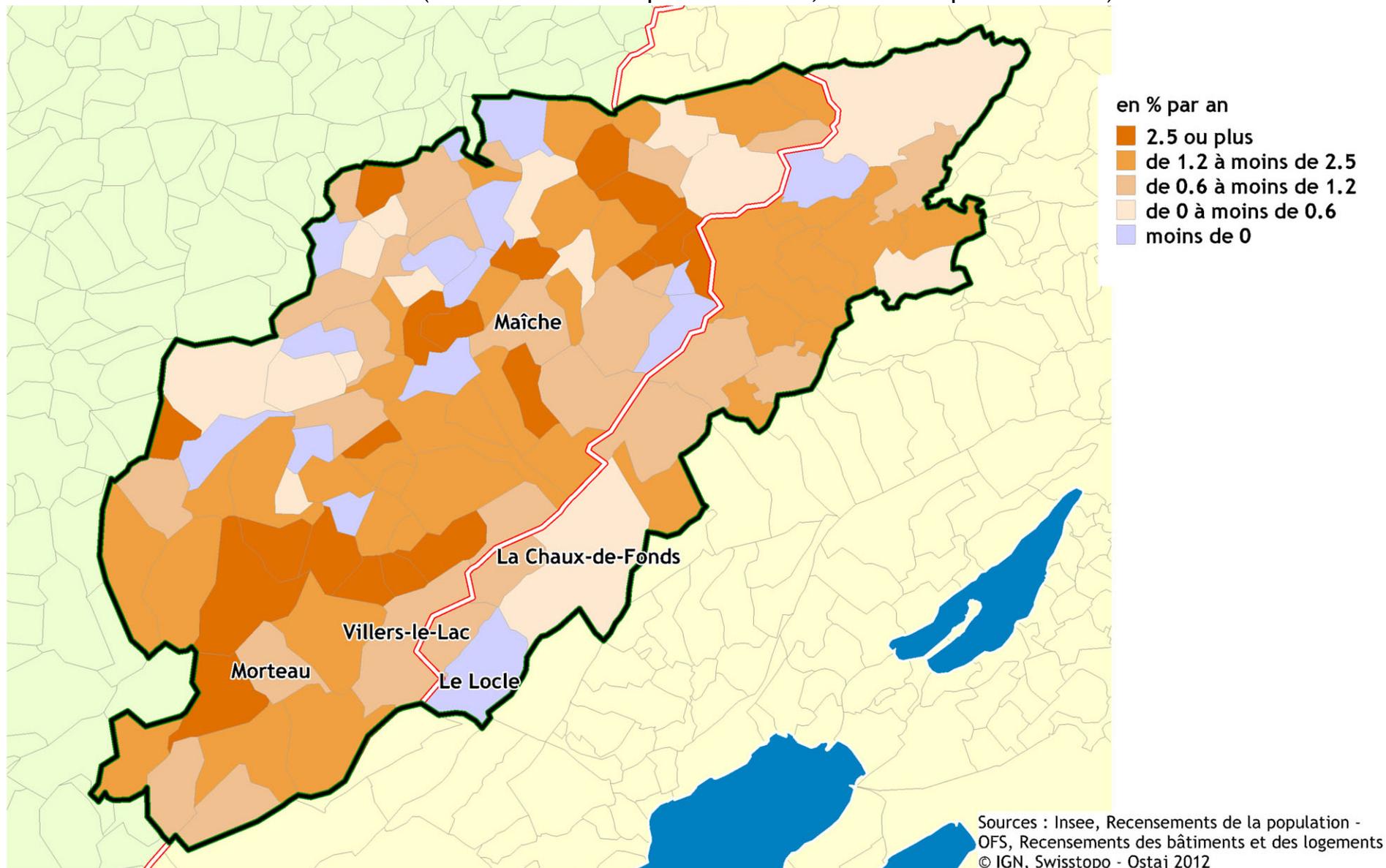
ÉVOLUTION ANNUELLE DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DU PARC

Périmètre d'étude
du parc du Doubs franco-suisse (Période 1968-1982 pour la France, 1970-1980 pour la Suisse)



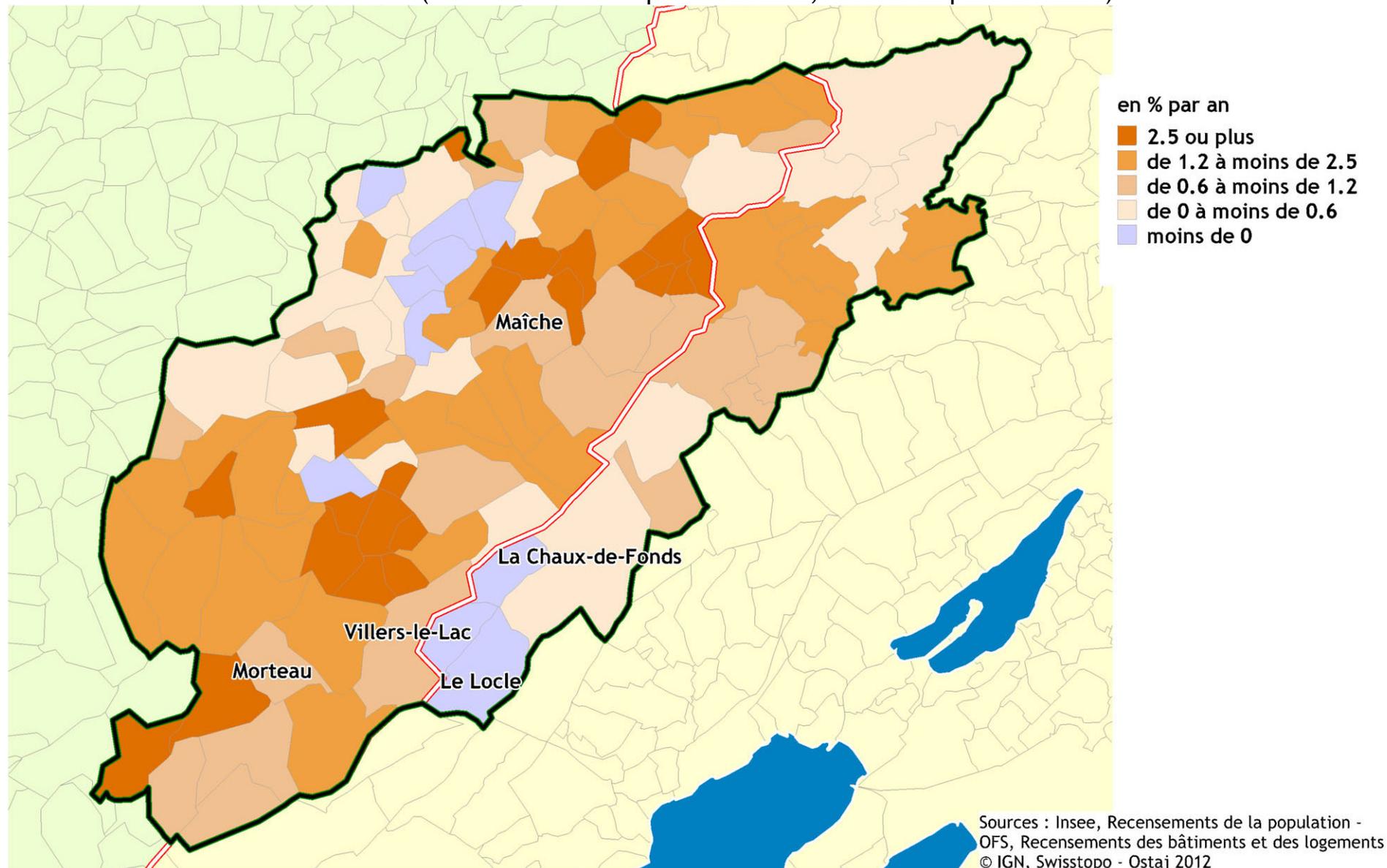
ÉVOLUTION ANNUELLE DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DU PARC

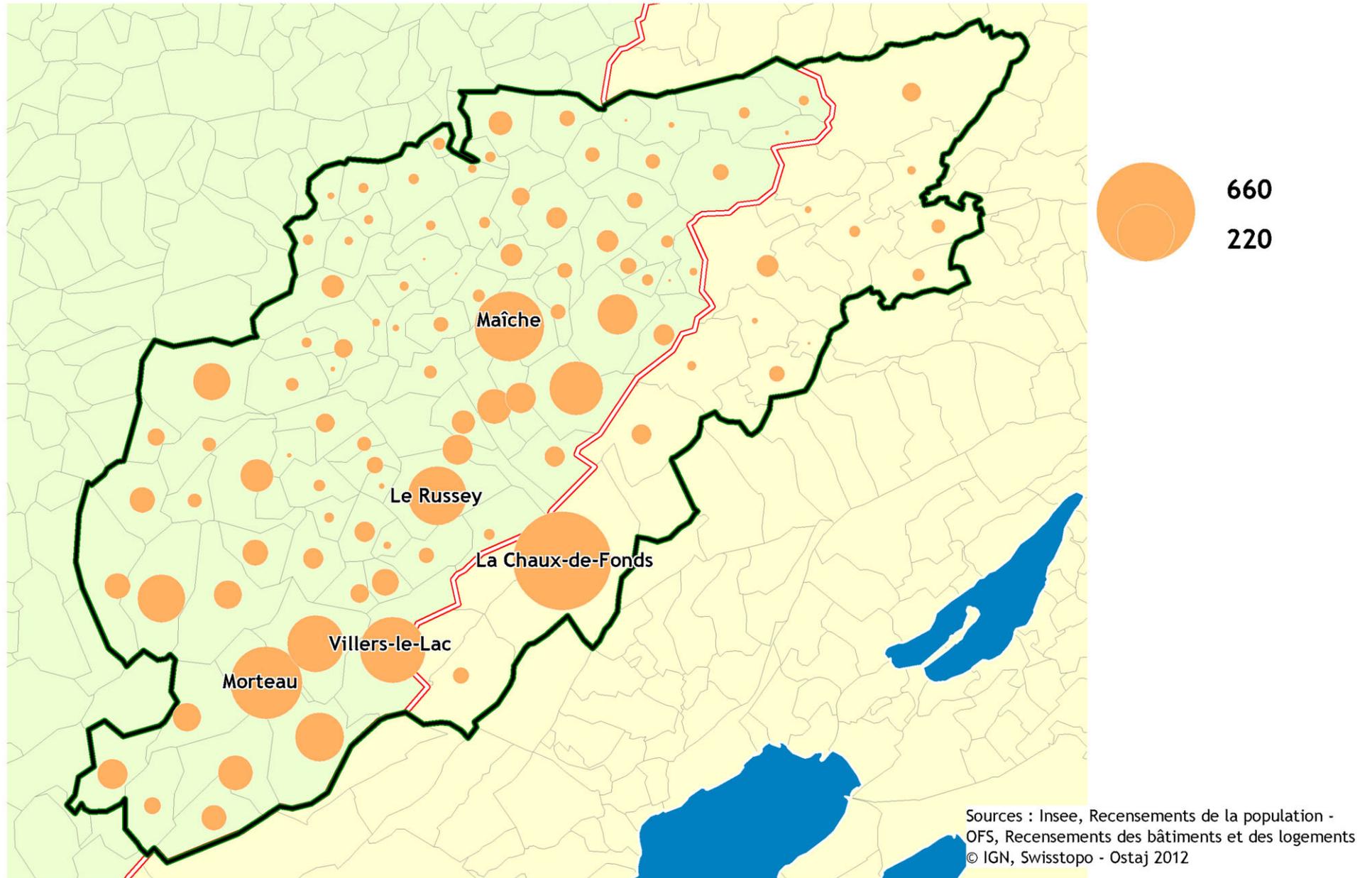
Périmètre d'étude
du parc du Doubs franco-suisse (Période 1982-1990 pour la France, 1980-1990 pour la Suisse)



ÉVOLUTION ANNUELLE DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DU PARC

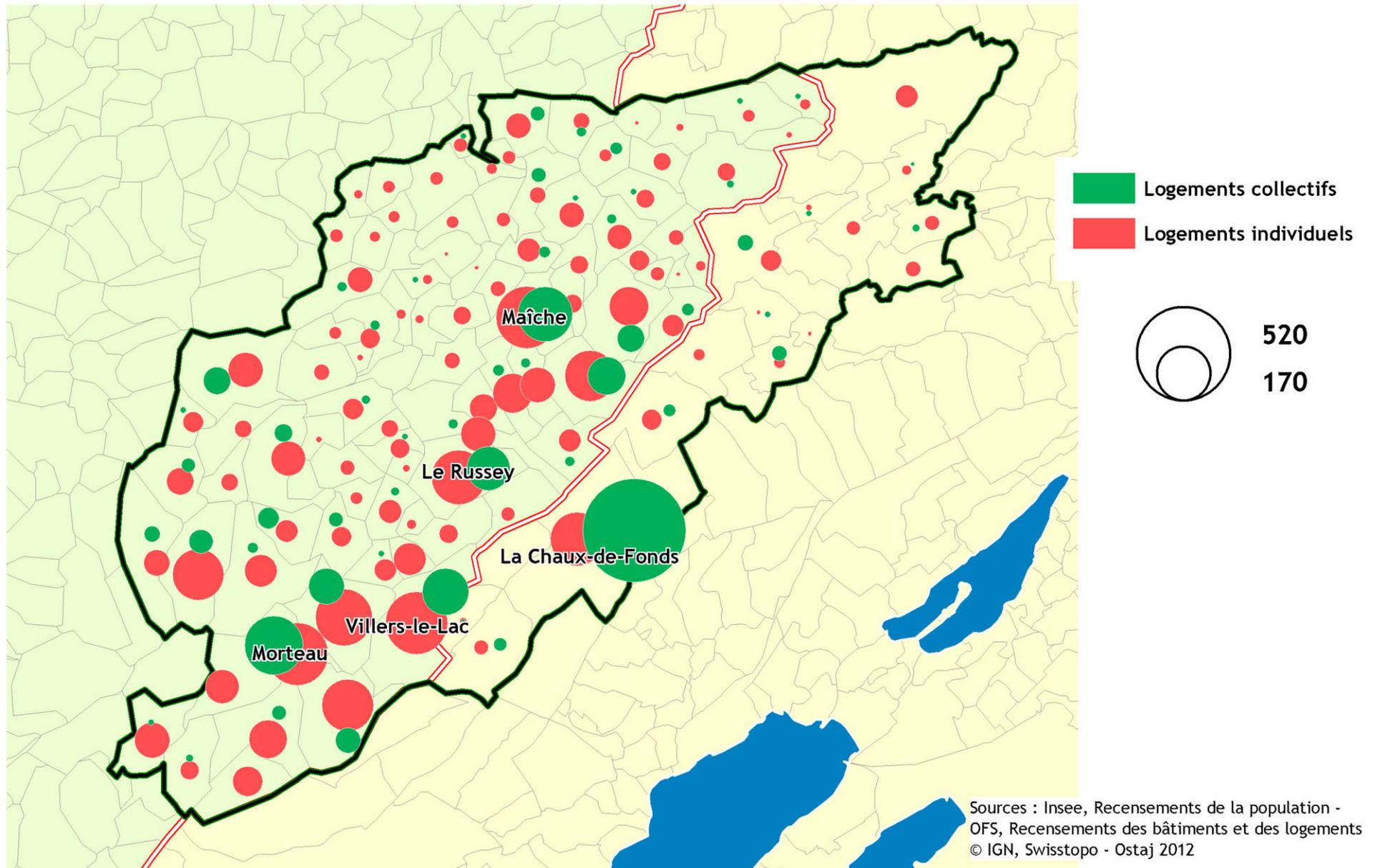
Périmètre d'étude
du parc du Doubs franco-suisse (Période 1990-1999 pour la France, 1990-2000 pour la Suisse)





Périmètre d'étude
du parc du Doubs franco-suisse

NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCÉS PAR TYPE ENTRE 2000 ET 2009



FRANCE

Recensement de la population

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles permettent de produire les résultats du recensement, millésimé 2006, date du milieu de la période.

Chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Ce recensement, organisé suivant une méthode rénovée, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de logements représentant 8 % de leur population.

Ainsi, chaque année, l'enquête annuelle constitue un échantillon de 14 % des personnes vivant en France.

À partir de 2008 l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le nouveau recensement ce qui permet d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement.

Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitements entre elles et d'obtenir une bonne fiabilité des données.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, on s'appuie sur un répertoire d'immeubles localisés (RIL) exhaustif donnant le nombre de logements à l'adresse.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants on utilise les décomptes de logements tirés des fichiers de la taxe d'habitation (TH).

Le nouveau recensement de la population fait l'objet, comme les anciens recensements généraux, d'une exploitation principale et d'une exploitation complémentaire.

L'exploitation complémentaire fournit des résultats sur les professions et catégories professionnelles, les secteurs d'activité économiques et la structure familiale des ménages.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants elle porte sur un quart des ménages.

Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'exploitation complémentaire porte (hors communautés) sur l'ensemble des bulletins collectés soit environ 40 % des ménages.

Dans les communautés elle porte sur un individu sur quatre.

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Une « fouille en rigole » est un creusement du sol pour permettre la construction à l'emplacement des « semelles » (ces dernières sont les parties basses).

Logement collectif

Un logement collectif est un logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

SUISSE

Logement

Par logement on entend l'ensemble des pièces qui constituent une unité de construction et qui ont un accès autonome depuis l'extérieur ou depuis un espace commun à l'intérieur du bâtiment (cage d'escaliers). Au sens de la statistique, un logement dispose d'un équipement de cuisine (cuisine ou cuisinette).

Une maison individuelle : comporte un seul logement ; les maisons individuelles avec un ou plusieurs petits logements supplémentaires sont saisies comme maisons à plusieurs logements.

Sont dénombrés tous les logements, qu'ils soient destinés à des ménages privés ou des ménages collectifs.

Résidence principale

Logement ou pièce indépendante occupée où le ménage demeure la plus grande partie de la semaine